



La version que vous consultez n'est pas définitive. Ce programme peut encore faire l'objet de modifications. La version finale sera disponible le 1er juin.

A Bruxelles Saint-Louis - 180 crédits - 3 années - Horaire décalé - En français

Mémoire/Travail de fin d'études : **NON** - Stage : **NON**

Activités en anglais : **OUI** - Activités en d'autres langues : **NON**

Activités sur d'autres sites : **NON**

Domaine d'études principal : **Sciences politiques et sociales**

Organisé par: **Faculté des sciences économiques, sociales, politiques et de la communication Saint-Louis (ESPO-SaintLouis)**

Sigle du programme: **SPDB1BA** - Cadre francophone de certification (CFC): 6

Table des matières

Introduction	2
Profil enseignement	3
Compétences et acquis au terme de la formation	3
Structure du programme	3
Programme	4
Programme détaillé par matière	4
Prérequis entre cours	6
Cours et acquis d'apprentissage du programme	6
Programme détaillé par bloc annuel	7
SPDB1BA - 1er bloc annuel	7
SPDB1BA - 2e bloc annuel	8
SPDB1BA - 3e bloc annuel	9
Informations diverses	10
Conditions d'accès	10
Pédagogie	12
Evaluation au cours de la formation	12
Mobilité et internationalisation	12
Formations ultérieures accessibles	12
Gestion et contacts	13

SPDB1BA - Introduction

INTRODUCTION

Introduction

Le campus Saint-Louis - Bruxelles organise le programme de bachelier en sciences politiques en horaire de jour, mais également en soirée, formule unique dans l'environnement universitaire de Belgique francophone. Ainsi, depuis plus de trente ans, Saint-Louis dispense un enseignement universitaire à horaire décalé à celles et ceux qui souhaitent compléter ou réorienter leur formation tout en étant au travail durant la journée ou à la recherche d'un emploi.

Les cours se donnent du lundi au vendredi, de 17h15 à 20h15 voire 21h15. Les cours ont lieu au centre Bruxelles, dans les locaux de Saint-Louis – Bruxelles (entre les stations de métro Rogier et Botanique, à proximité de la gare du nord). Cette formation ouvre le droit au congé éducation payé, pour les travailleurs du secteur privé.

Les études de bachelier en sciences politiques consistent principalement à apprendre à décoder les mécanismes de pouvoir qui régissent le monde d'aujourd'hui :

- Comment se prend une décision, à quel niveau de pouvoir ?
- Qui pèse réellement sur la décision, au profit de quel intérêt ?
- Quels sont les grands systèmes de pouvoir politique dans l'histoire et dans le monde ?
- Comment peut-on expliquer leur apparition, leur évolution, leurs réussites, leurs difficultés ?
- Quels sont les principaux enjeux contemporains, sur le plan national, européen, mondial ? Qui opposent-ils ? Dans quels rapports de force ? Avec quels scénarios de dénouement ?

Autant de questions auxquelles les sciences politiques apportent des réponses au travers de différents domaines spécialisés : les partis et les groupes d'intérêts, les études électorales, les relations internationales, les régimes politiques,... La formation de bachelier en sciences politiques introduit ces différents champs.

La formation contient également des unités d'enseignement de sciences humaines – de sociologie, de philosophie, de droit, d'économie... – qui permettent d'éclairer les relations humaines, leur fonctionnement et évolution. L'étudiant-e sera aussi formé-e à la récolte de données, aux statistiques... afin de comprendre de façon scientifique les phénomènes humains.

Votre profil

Vous voulez combiner une vie professionnelle et des études universitaires, vous avez le goût pour les débats d'actualité et voulez en savoir plus sur les évolutions du monde, vous souhaitez devenir capable d'interagir en anglais sur des sujets politiques, vous avez de l'appétence pour des analyses rigoureuses, basées sur des données recoupées.

Votre futur job

La formation en sciences politiques se déroule en deux cycles: le programme de bachelier en 3 ans et le programme de master en 1 ou 2 ans. Au terme d'une formation de master en sciences politiques (orientation générale ou relations internationales), les débouchés sont nombreux et variés :

- Agent-e administratif-ve de l'État, d'une organisation internationale, de la commission européenne, d'un organisme public
- Élu-e, conseiller-ère ministériel-le, attaché-e parlementaire, associé-e dans une société de consulting
- Lobbyiste au sein d'un groupe de pression, responsable de campagne dans une ONG, attaché-e à un parti, à un syndicat, à une fédération industrielle
- Journaliste, consultant-e, sondeur-euse, chercheur-euse, analyste dans un service d'études
- Formateur-riche dans une organisation d'éducation permanente,
- Enseignement (secondaire, supérieur, promotion sociale)

Votre programme

Le programme propose d'abord un éventail de cours généraux de sciences humaines, surtout concentrés en bloc 1. Il intègre de façon croissante, selon une logique d'approfondissement progressif des cours de science politique, des cours de méthodes des sciences sociales et des cours d'anglais. Il comprend aussi un nombre significatif de cours en droit.

SPDB1BA - Profil enseignement

COMPÉTENCES ET ACQUIS AU TERME DE LA FORMATION

Au terme du bachelier en sciences politiques, l'étudiant-e aura acquis les compétences suivantes :

I. Acquérir les bases disciplinaires et méthodologiques dans le domaine des sciences politiques

- **Maîtriser les savoirs fondamentaux des sciences politiques**, situés sur le plan épistémologique, permettant de répondre aux questions clés de recherche adressées par la discipline.
- **Acquérir progressivement une culture poussée en science politique**, dans ses différentes branches : relations internationales, études européennes, institutions et régimes politiques (nationaux), études des partis politiques et des groupes de pression, analyse des politiques publiques, des idées politiques...

Ensemble des UE de blocs 2 et 3 dans le domaine des sciences politiques

II. Acquérir les savoirs de base dans les domaines complémentaires aux sciences politiques

- **Mobiliser, de manière interdisciplinaire, des savoirs issus de divers domaines des sciences humaines** afin d'analyser des phénomènes de société contemporains ou historiquement situés.
- **Acquérir une culture générale en sciences humaines et sociales**, reposant sur la connaissance des principaux postulats et enseignements des différentes disciplines, ainsi que de leurs méthodes et des enjeux éthiques qui leur sont liés.

UE de philosophie, économie, droit, histoire, sociologie, psychologie, dès le bloc 1

III. Se former à la démarche scientifique

- **Maîtriser et mettre en Œuvre les règles et les principes éthiques de la démarche scientifique en sciences politiques**
- **Collecter et traiter avec discernement les données empiriques**, tant quantitatives que qualitatives
- **Acquérir progressivement la capacité à produire, seul et en équipe, un travail d'analyse** sur des problèmes politiques contemporains
- **Acquérir progressivement la capacité à conduire de façon fructueuse une recherche de données**, en usant des méthodes de récolte des données les plus appropriées (statistiques, etc.).

UE de la séquence méthodes et méthodes quantitatives en blocs 1, 2, 3

- **Produire une analyse en autonomie et en collaboration avec ses pairs**
- **Faire preuve d'esprit critique et d'indépendance de jugement**
- **Communiquer de manière structurée, pertinente et argumentée, en mobilisant les concepts et méthodes de la discipline**

• Acquérir la capacité à communiquer le résultat d'une analyse de façon claire, cohérente, structurée et attractive, sous des formes tant écrites qu'orales.

• Acquérir la capacité à traiter les données, à partir d'un état des travaux pertinents en la matière et selon les méthodes d'analyse les plus appropriées.

Ensemble de la séquence des UE de formation méthodologique de blocs 1, 2 et 3

IV. Maîtriser la communication orale et écrite

- **Mettre en pratique des compétences linguistiques dans au moins une langue étrangère**

• Acquérir la maîtrise de l'anglais, à l'oral comme à l'écrit ; plus spécialement, la possibilité de soutenir une conversation courante ainsi que de communiquer sur les objets et analyses des sciences sociales.

Ensemble des UE de langue en anglais des blocs 1,2,3

STRUCTURE DU PROGRAMME

Le programme de bachelier en sciences politiques à horaire décalé est un programme de 1er cycle (bachelier dit de "transition"), qui comporte 180 crédits, et fait l'objet d'une découpe chronologique en trois blocs annuels de 60 crédits.

Le programme comporte deux volets : l'un généraliste, l'autre politologique

- **La partie généraliste du programme** vise l'acquisition d'une formation de base en sciences humaines et sociales. Cette connaissance s'acquiert, d'une part, par des enseignements introductifs aux principales disciplines des sciences humaines et sociales (philosophie, histoire, économie, droit, sociologie, psychologie) et, d'autre part, par des unités d'enseignement et séminaires qui ont pour objet l'apprentissage de différentes gammes de méthodes d'analyse en sciences humaines et sociales.
- **La partie politologique du programme** s'articule à la fois autour d'unités d'enseignement d'introduction aux principales disciplines constitutives des sciences politiques (économie, droit public, sociologie politique, histoire politique) et d'unités d'enseignement de science politique, générales (science politique, science politique : textes fondateurs) et spécialisées (politique comparée, partis politiques et groupes d'intérêt, EU Politics, analyse de l'action publique, analyse des relations internationales...).

SPDB1BA Programme

PROGRAMME DÉTAILLÉ PAR MATIÈRE

- Obligatoire
- ⌘ Au choix
- △ Exceptionnellement, non organisé cette année académique 2024-2025
- ⊖ Non organisé cette année académique 2024-2025 mais organisé l'année suivante
- ⊕ Organisé cette année académique 2024-2025 mais non organisé l'année suivante
- △ ⊕ Exceptionnellement, non organisé cette année académique 2024-2025 et l'année suivante
- Activité avec prérequis
- 🌐 Cours accessibles aux étudiants d'échange
- 🌐 Cours NON accessibles aux étudiants d'échange
- [FR] Langue d'enseignement (FR, EN, ES, NL, DE, ...)

Cliquez sur l'intitulé du cours pour consulter le cahier des charges détaillé (objectifs, méthodes, évaluation, etc..)

Bloc
annuel

1 2 3

o Contenu de la formation :

o Sciences politiques

○ BHDPO1110	Science politique	Olivier Paye	FR [q1] [30h] [5 Crédits] 🌐	X		
○ BHDDR1121A	Histoire des institutions politiques et du droit		FR [q1] [30h] [5 Crédits] 🌐	X		
○ BHDPO1312	Analyse des relations internationales ■	Amandine Bled	FR [q1] [30h] [5 Crédits] 🌐		X	
○ BHDPO1317	Partis politiques et groupes d'intérêt ■	Olivier Paye	FR [q2] [30h] [5 Crédits] 🌐		X	
○ BSPOL1210	Sociologie politique ■	Yannick Vanderborght	FR [q2] [30h] [5 Crédits] 🌐		X	
○ BHDPO1211	Science politique : Textes fondateurs ■	Olivier Paye	FR [q1+q2] [30h+15h] [10 Crédits] 🌐		X	
○ BHDPO1316	Mutations et politiques urbaines ■	Emmanuelle Lenel	FR [q1] [30h] [5 Crédits] 🌐			X
○ BHDPO1315	EU politics ■		EN [q2] [30h] [5 Crédits] 🌐			X
○ BSPOL1313	Politique comparée ■	Yannick Vanderborght	FR [q2] [30h] [5 Crédits] 🌐			X
○ BHDPO1311	Analyse de l'action publique ■	Sophie Jacquot	FR [q2] [30h+15h] [15 Crédits] 🌐			X

o Droit

○ BHDPO1120	Droit	Christophe Mincke	FR [q1] [45h+15h] [10 Crédits] 🌐	X		
○ BHDDR1110	Droit constitutionnel I	Mathias El Berhoumi	FR [q2] [30h] [5 Crédits] 🌐	X		
○ BHDPO1220	Droit constitutionnel II ■	Mathias El Berhoumi	FR [q2] [45h] [5 Crédits] 🌐		X	

o Economie et gestion

○ BHDPO1122	Economie	Xavier Wauthy	FR [q2] [45h+15h] [10 Crédits] 🌐			X
○ BHDPO1222	Politique économique ■		FR [q1] [30h] [5 Crédits] 🌐			X

o Autres sciences humaines et sociales

○ BHDPO1221	Histoire du temps présent	Bérengère Piret	FR [q2] [30h] [5 Crédits] 🌐	X		
○ BHDPO1125	Sociologie	Abraham Franssen	FR [q1+q2] [45h] [5 Crédits] 🌐	X		
○ BHDDR1160	Philosophie et philosophie morale		FR [q1+q2] [90h] [10 Crédits] 🌐	X		
○ BHDDR1124	Psychologie	Mauricio Garcia Penafiel	FR [q1] [45h] [5 Crédits] 🌐		X	

o Informatique et méthodes

○ BHDPO1150	Introduction au travail universitaire en sciences sociales	Karine Dejean Emmanuelle Lenel (coord.)	FR [q1] [22.5h+15h] [5 Crédits] 🌐	X		
-------------	--	--	-----------------------------------	---	--	--

				Bloc annuel		
				1	2	3
○ BHDPO1152	Démarche et méthodes en sciences sociales	Jean-Luc Nsengiyumva	FR [q2] [15h+15h] [5 Crédits] 🌐	x		
○ BHDPO1230	Méthodes de recherche en sciences sociales 📄		FR [q1] [45h] [10 Crédits] 🌐		x	
○ BHDPO1231	Statistique et analyse des données 📄	Nicolas Marquis	FR [q1] [45h+15h] [10 Crédits] 🌐			x

o Langue

○ BHDPO1190	Anglais I	Françoise Longrée (coord.) Erwin Ochsenmeier (coord.)	EN [q1+q2] [45h] [5 Crédits] 🌐	x		
○ BHDPO1290	Anglais II 📄	Françoise Longrée (coord.) Erwin Ochsenmeier (coord.)	EN [q1+q2] [45h] [5 Crédits] 🌐		x	
○ BHDPO1390	Anglais III 📄	Françoise Longrée (coord.) Erwin Ochsenmeier (coord.)	EN [q1+q2] [60h] [10 Crédits] 🌐			x

o Options

Les étudiant-es de bloc 3 ont la possibilité de choisir une unité d'enseignement (5 crédits) parmi :

⊗ BHDDR1361	Justice et politique 📄		FR [q2] [30h] [5 Crédits] 🌐			x
⊗ BDURA1000	Défis et enjeux environnementaux		FR [q2] [30h] [5 Crédits] 🌐			x

PRÉREQUIS ENTRE COURS

Le **tableau** ci-dessous reprend les activités (unités d'enseignement - UE) pour lesquelles existent un ou des prérequis au sein du programme, c'est-à-dire les UE du programme dont les acquis d'apprentissage doivent être certifiés et les crédits correspondants octroyés par le jury avant inscription à cette UE.

Ces activités sont par ailleurs identifiées **dans le programme détaillé** : leur intitulé est suivi d'un carré jaune.

Prérequis et programme annuel de l'étudiant-e

Le prérequis étant un préalable à l'inscription, il n'y a pas de prérequis à l'intérieur d'un même bloc annuel d'un programme. Les prérequis sont définis entre UE de blocs annuels différents et influencent donc l'ordre dans lequel l'étudiant-e pourra s'inscrire aux UE du programme.

En outre, lorsque le jury valide le programme individuel d'un-e étudiant-e en début d'année, il en assure la cohérence :

- Il peut imposer à l'étudiant-e de combiner l'inscription à deux UE distinctes qu'il considère nécessaires d'un point de vue pédagogique
- En fin de cycle uniquement, il peut transformer un prérequis en corequis.

Pour plus d'information, consulter [le règlement des études et des examens](#).

Tableau des prérequis

BHDDR1361	"Justice and Politics" a comme prérequis BHDPO1120
	• BHDPO1120 - Droit
BHDPO1211	"Political science: Founding texts" a comme prérequis BHDPO1110
	• BHDPO1110 - Science politique
BHDPO1220	"Constitutional Law II" a comme prérequis BHDPO1120
	• BHDPO1120 - Droit
BHDPO1222	"Economic Policy" a comme prérequis BHDPO1122
	• BHDPO1122 - Economie
BHDPO1230	"Research methods in social sciences" a comme prérequis BHDPO1152
	• BHDPO1152 - Démarche et méthodes en sciences sociales
BHDPO1231	"Statistics and analysing data" a comme prérequis BHDPO1152
	• BHDPO1152 - Démarche et méthodes en sciences sociales
BHDPO1290	"English II" a comme prérequis BHDPO1190
	• BHDPO1190 - Anglais I
BHDPO1311	"Analysis of public action" a comme prérequis BSPOL1210 AND BHDPO1317
	• BSPOL1210 - Sociologie politique
	• BHDPO1317 - Partis politiques et groupes d'intérêt
BHDPO1312	"International relations analysis" a comme prérequis BHDPO1110
	• BHDPO1110 - Science politique
BHDPO1315	"EU politics" a comme prérequis BHDPO1110
	• BHDPO1110 - Science politique
BHDPO1316	"Transformations and urban politics" a comme prérequis BHDPO1125
	• BHDPO1125 - Sociologie
BHDPO1317	"Political parties and lobby groups" a comme prérequis BHDPO1110
	• BHDPO1110 - Science politique
BHDPO1390	"English III" a comme prérequis BHDPO1290
	• BHDPO1290 - Anglais II
BSPOL1210	"Political sociology" a comme prérequis BHDPO1110 OR BHDPO1125
	• BHDPO1110 - Science politique
	• BHDPO1125 - Sociologie
BSPOL1313	"Comparative politics" a comme prérequis BHDPO1110
	• BHDPO1110 - Science politique

COURS ET ACQUIS D'APPRENTISSAGE DU PROGRAMME

Pour chaque programme de formation de l'UCLouvain, [un référentiel d'acquis d'apprentissage](#) précise les compétences attendues de tout-e diplômé-e au terme du programme. Les fiches descriptives des unités d'enseignement du programme précisent les acquis d'apprentissage visés par l'unité d'enseignement ainsi que sa contribution au référentiel d'acquis d'apprentissage du programme.

PROGRAMME DÉTAILLÉ PAR BLOC ANNUEL

SPDB1BA - 1er bloc annuel

- Obligatoire
- ✂ Au choix
- △ Exceptionnellement, non organisé cette année académique 2024-2025
- ⊖ Non organisé cette année académique 2024-2025 mais organisé l'année suivante
- ⊕ Organisé cette année académique 2024-2025 mais non organisé l'année suivante
- △ ⊕ Exceptionnellement, non organisé cette année académique 2024-2025 et l'année suivante
- Activité avec prérequis
- 🌐 Cours accessibles aux étudiants d'échange
- 🌐 Cours NON accessibles aux étudiants d'échange
- 🇫🇷 Langue d'enseignement (FR, EN, ES, NL, DE, ...)

Cliquez sur l'intitulé du cours pour consulter le cahier des charges détaillé (objectifs, méthodes, évaluation, etc..)

o Contenu de la formation :

o Sciences politiques

● BHDPO1110	Science politique	Olivier Paye	FR [q1] [30h] [5 Crédits] 🌐
● BHDDR1121A	Histoire des institutions politiques et du droit		FR [q1] [30h] [5 Crédits] 🌐

o Droit

● BHDPO1120	Droit	Christophe Mincke	FR [q1] [45h +15h] [10 Crédits] 🌐
● BHDDR1110	Droit constitutionnel I	Mathias El Berhoumi	FR [q2] [30h] [5 Crédits] 🌐

o Autres sciences humaines et sociales

● BHDPO1221	Histoire du temps présent	Béregère Piret	FR [q2] [30h] [5 Crédits] 🌐
● BHDPO1125	Sociologie	Abraham Franssen	FR [q1+q2] [45h] [5 Crédits] 🌐
● BHDDR1160	Philosophie et philosophie morale		FR [q1+q2] [90h] [10 Crédits] 🌐

o Informatique et méthodes

● BHDPO1150	Introduction au travail universitaire en sciences sociales	Karine Dejean Emmanuelle Lenel (coord.)	FR [q1] [22.5h +15h] [5 Crédits] 🌐
● BHDPO1152	Démarche et méthodes en sciences sociales	Jean-Luc Nsengiyumva	FR [q2] [15h +15h] [5 Crédits] 🌐

o Langue

● BHDPO1190	Anglais I	Françoise Longrée (coord.) Erwin Ochsenmeier (coord.)	EN [q1+q2] [45h] [5 Crédits] 🌐
-------------	-----------	--	---

SPDB1BA - 2e bloc annuel

- Obligatoire
- ✂ Au choix
- △ Exceptionnellement, non organisé cette année académique 2024-2025
- ⊖ Non organisé cette année académique 2024-2025 mais organisé l'année suivante
- ⊕ Organisé cette année académique 2024-2025 mais non organisé l'année suivante
- △ ⊕ Exceptionnellement, non organisé cette année académique 2024-2025 et l'année suivante
- Activité avec prérequis
- 🌐 Cours accessibles aux étudiants d'échange
- 🚫 Cours NON accessibles aux étudiants d'échange
- (FR) Langue d'enseignement (FR, EN, ES, NL, DE, ...)

Cliquez sur l'intitulé du cours pour consulter le cahier des charges détaillé (objectifs, méthodes, évaluation, etc.)

o Contenu de la formation :**o Sciences politiques**

○ BHDPO1312	Analyse des relations internationales ■	Amandine Bled	FR [q1] [30h] [5 Crédits] 🌐
○ BHDPO1317	Partis politiques et groupes d'intérêt ■	Olivier Paye	FR [q2] [30h] [5 Crédits] 🌐
○ BSPOL1210	Sociologie politique ■	Yannick Vanderborght	FR [q2] [30h] [5 Crédits] 🌐
○ BHDPO1211	Science politique : Textes fondateurs ■	Olivier Paye	FR [q1+q2] [30h +15h] [10 Crédits] 🌐

o Droit

○ BHDPO1220	Droit constitutionnel II ■	Mathias El Berhoumi	FR [q2] [45h] [5 Crédits] 🌐
-------------	----------------------------	---------------------	-----------------------------------

o Economie et gestion

○ BHDPO1122	Economie	Xavier Wauthy	FR [q2] [45h +15h] [10 Crédits] 🌐
-------------	----------	---------------	--

o Autres sciences humaines et sociales

○ BHDDR1124	Psychologie	Mauricio Garcia Penafiel	FR [q1] [45h] [5 Crédits] 🌐
-------------	-------------	--------------------------	-----------------------------------

o Informatique et méthodes

○ BHDPO1230	Méthodes de recherche en sciences sociales ■		FR [q1] [45h] [10 Crédits] 🌐
-------------	--	--	------------------------------------

o Langue

○ BHDPO1290	Anglais II ■	Françoise Longrée (coord.) Erwin Ochsenmeier (coord.)	EN [q1+q2] [45h] [5 Crédits] 🌐
-------------	--------------	--	---

SPDB1BA - 3e bloc annuel

- Obligatoire
- ⊗ Au choix
- △ Exceptionnellement, non organisé cette année académique 2024-2025
- ⊖ Non organisé cette année académique 2024-2025 mais organisé l'année suivante
- ⊕ Organisé cette année académique 2024-2025 mais non organisé l'année suivante
- △ ⊕ Exceptionnellement, non organisé cette année académique 2024-2025 et l'année suivante
- Activité avec prérequis
- 🌐 Cours accessibles aux étudiants d'échange
- 🌐 Cours NON accessibles aux étudiants d'échange
- (FR) Langue d'enseignement (FR, EN, ES, NL, DE, ...)

Cliquez sur l'intitulé du cours pour consulter le cahier des charges détaillé (objectifs, méthodes, évaluation, etc.)

o Contenu de la formation :**o Sciences politiques**

○ BHDPO1316	Mutations et politiques urbaines ■	Emmanuelle Lenel	FR [q1] [30h] [5 Crédits] 🌐
○ BHDPO1315	EU politics ■		FR [q2] [30h] [5 Crédits] 🌐
○ BSPOL1313	Politique comparée ■	Yannick Vanderborght	FR [q2] [30h] [5 Crédits] 🌐
○ BHDPO1311	Analyse de l'action publique ■	Sophie Jacquot	FR [q2] [30h +15h] [15 Crédits] 🌐

o Economie et gestion

○ BHDPO1222	Politique économique ■		FR [q1] [30h] [5 Crédits] 🌐
-------------	------------------------	--	-----------------------------------

o Informatique et méthodes

○ BHDPO1231	Statistique et analyse des données ■	Nicolas Marquis	FR [q1] [45h +15h] [10 Crédits] 🌐
-------------	--------------------------------------	-----------------	--

o Langue

○ BHDPO1390	Anglais III ■	Françoise Longrée (coord.) Erwin Ochsenmeier (coord.)	EN [q1+q2] [60h] [10 Crédits] 🌐
-------------	---------------	--	--

o Options

Les étudiant-es de bloc 3 ont la possibilité de choisir une unité d'enseignement (5 crédits) parmi :

⊗ BHDDR1361	Justice et politique ■		FR [q2] [30h] [5 Crédits] 🌐
⊗ BDURA1000	Défis et enjeux environnementaux		FR [q2] [30h] [5 Crédits] 🌐

SPDB1BA - Informations diverses

CONDITIONS D'ACCÈS

Décret du 7 novembre 2013 définissant le paysage de l'enseignement supérieur et l'organisation académique des études.
Les conditions d'admission doivent être remplies au moment même de l'inscription à l'université.

SOMMAIRE

- [Conditions d'accès générales](#)
- [Conditions d'accès spécifiques](#)
- [Accès par valorisation des acquis de l'expérience](#)
- [Conditions particulières d'accès à certains programmes](#)

Conditions d'accès générales

Sous réserve d'autres dispositions légales particulières et en vue de l'obtention du grade académique qui les sanctionne, ont accès à des études de premier cycle les étudiant-es qui justifient :

- 1° soit du certificat d'enseignement secondaire supérieur délivré à partir de l'année scolaire 1993–1994 par un établissement d'enseignement secondaire de plein exercice ou de promotion sociale de la Communauté française le cas échéant homologué s'il a été délivré par un établissement scolaire avant le 1er janvier 2008 ou revêtu du sceau de la Communauté française s'il a été délivré après cette date, ainsi que les titulaires du même certificat délivré, à partir de l'année civile 1994, par le jury de la Communauté française;
- 2° soit du certificat d'enseignement secondaire supérieur délivré au plus tard à l'issue de l'année scolaire 1992–1993 accompagné, pour l'accès aux études de premier cycle d'un cursus de type long, du diplôme d'aptitude à accéder à l'enseignement supérieur;
- 3° soit d'un diplôme délivré par un établissement d'enseignement supérieur en Communauté française sanctionnant un grade académique délivré en application du présent décret, soit d'un diplôme délivré par une institution universitaire ou un établissement organisant l'enseignement supérieur de plein exercice en vertu d'une législation antérieure;
- 4° soit d'un certificat ou diplôme d'enseignement supérieur délivré par un établissement d'enseignement de promotion sociale;
- 5° soit d'une attestation de succès à un des [examens d'admission](#) organisés par les établissements d'enseignement supérieur ou par un jury de la Communauté française; cette attestation donne accès aux études des secteurs, des domaines ou des cursus qu'elle indique;
- 6° soit d'un diplôme, titre ou certificat d'études similaire à ceux mentionnés aux littéras précédents délivré par la Communauté flamande, par la Communauté germanophone ou par l'Ecole royale militaire;
- 7° soit d'un diplôme, titre ou certificat d'études étranger reconnu équivalent à ceux mentionnés aux littéras 1° à 4° en application d'une législation fédérale, communautaire, européenne ou d'une convention internationale;

Remarques :

Les demandes d'équivalence doivent être introduites auprès du [Service des équivalences](#) du Ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique de la Communauté française de Belgique dans le respect des délais fixés par celui-ci.

Les deux titres suivants sont reconnus équivalents d'office au Certificat d'enseignement secondaire supérieur (CESS) :

- baccalauréat européen délivré par le Conseil supérieur de l'Ecole européenne,
- baccalauréat international délivré par l'Office du baccalauréat international de Genève.

8° soit du diplôme d'aptitude à accéder à l'enseignement supérieur (DAES) conféré par le jury de la Communauté française.

Conditions d'accès spécifiques

- L'accès aux études de 1er cycle (bacheliers) aux candidat-es de nationalité hors Union européenne qui ne sont pas assimilé-es aux ressortissant-es belges est conditionné aux critères suivants :
 - ne pas avoir obtenu de diplôme d'enseignement secondaire depuis plus de 3 ans maximum. Exemple: pour une demande d'admission pour l'année académique 2023-2024, vous devez avoir obtenu votre diplôme lors des années académiques 2020-2021, 2021-2022 ou 2022-2023. En Communauté française de Belgique, l'année académique s'étend du 14 septembre au 13 septembre.
 - ne pas être déjà titulaire d'un diplôme de 1er cycle
- Les candidat-es, quelle que soit leur nationalité, disposant d'un diplôme d'études secondaires d'un pays hors Union européenne, doivent avoir obtenu une moyenne de 13/20 minimum ou, à défaut, d'avoir obtenu cette moyenne, avoir réussi une année d'études en Belgique (par exemple spéciale Maths/sciences).
- Pour tout diplôme d'études secondaires **issu d'un pays de l'Union européenne**, la demande d'admission **doit** contenir l'équivalence de votre diplôme ou, à tout le moins, la preuve du dépôt de la demande d'équivalence auprès de la Fédération Wallonie-Bruxelles (Communauté française de Belgique). Pour toute information relative à l'obtention d'une équivalence, veuillez-vous référer au [service compétent](#).

- Pour tout diplôme d'études secondaires **issu d'un pays hors Union européenne, la demande d'admission doit contenir l'équivalence de votre diplôme** délivrée par la Fédération Wallonie-Bruxelles (Communauté française de Belgique). Pour toute information relative à l'obtention d'une équivalence, veuillez-vous référer au [site suivant](#).

Accès par valorisation des acquis de l'expérience

Accès au premier cycle sur la base de la valorisation des savoirs et compétences acquis par expérience professionnelle ou personnelle (VAE)

Aux conditions générales que fixent les autorités de l'établissement d'enseignement supérieur, en vue de l'admission aux études, les jurys valorisent les savoirs et compétences des étudiant-es acquis par leur expérience professionnelle ou personnelle.

Cette expérience personnelle ou professionnelle doit correspondre à au moins cinq années d'activités, des années d'études supérieures ne pouvant être prises en compte qu'à concurrence d'une année par 60 crédits acquis, sans pouvoir dépasser 2 ans. Au terme d'une procédure d'évaluation organisée par les autorités de l'établissement d'enseignement supérieur, le jury juge si les aptitudes et connaissances de l'étudiant-e sont suffisantes pour suivre ces études avec succès.

Au terme de cette évaluation, le jury détermine les enseignements supplémentaires et les dispenses éventuelles qui constituent les conditions complémentaires d'accès aux études pour l'étudiant-e.

Conditions particulières d'accès à certains programmes

- Accès aux études de **premier cycle en sciences de l'ingénieur, orientation ingénieur civil et orientation ingénieur civil architecte**

Attestation de réussite à l'[examen spécial d'admission aux études de premier cycle en sciences de l'ingénieur, orientation ingénieur civil et orientation ingénieur civil architecte](#).

L'accès à ces études est toujours subordonné à la réussite de cet examen spécial d'admission. Les matières du programme ainsi que le mode d'organisation de l'examen peuvent être obtenus auprès du secrétariat de cette faculté.

- Accès aux études de **premier cycle en médecine vétérinaire**

L'accès aux études de premier cycle en médecine vétérinaire est régi par [le décret du 16 juin 2006 régulant le nombre d'étudiants dans certains cursus de premier cycle de l'enseignement supérieur \(non-résidents\)](#).

Les étudiants inscrits en 1^{ère} année du grade de bachelier en médecine vétérinaire doivent se soumettre en fin d'année à un concours à l'issue duquel certains d'entre eux pourront obtenir, selon un quota défini, une attestation les autorisant à poursuivre leurs études. Cette attestation sera exigée au moment de l'inscription administrative auprès du Service des inscriptions de l'UCLouvain à la suite du cycle.

- Accès aux études de **premier cycle en kinésithérapie et réadaptation**

L'accès aux études de premier cycle en kinésithérapie et réadaptation est régi par [le décret du 16 juin 2006 régulant le nombre d'étudiants dans certains cursus de premier cycle de l'enseignement supérieur \(non-résidents\)](#).

- Accès aux études de **premier cycle en sciences psychologiques et de l'éducation, orientation logopédie**

L'accès aux études de premier cycle en sciences psychologiques et de l'éducation, orientation logopédie est régi par [le décret du 16 juin 2006 régulant le nombre d'étudiants dans certains cursus de premier cycle de l'enseignement supérieur \(non-résidents\)](#).

- Accès aux études de **premier cycle en médecine et en sciences dentaires**

L'accès aux études de premier cycle en médecine et en sciences dentaires est conditionné par la réussite d'un concours d'accès. Les informations y relatives sont disponibles [sur le site de l'ARES](#) (Académie de Recherche et d'Enseignement Supérieur).

PÉDAGOGIE

L'efficacité de la formation est assurée par la complémentarité de plusieurs méthodes pédagogiques: exposés magistraux mais également échanges de vues qui valorisent l'expérience professionnelle et les parcours antérieurs, exercices collectifs, travaux personnels et monitorats.

Les méthodes pédagogiques répondent à la préoccupation de valoriser au mieux le temps, nécessairement limité, dont disposent les étudiant-e-s adultes menant une vie professionnelle et/ou familiale.

Dès le premier quadrimestre du 1er bloc annuel standardisé, des dispositifs sont prévus afin de familiariser l'étudiant-e au travail universitaire: initiation au travail universitaire, cours de propédeutique spécifiques au public de l'horaire décalé, monitorats de révision,...

Le Service d'orientation et d'accompagnement vers la réussite (SOAR) est également disponible pour rencontrer les étudiant-es qui le souhaitent.

EVALUATION AU COURS DE LA FORMATION

Les méthodes d'évaluation sont conformes au [règlement des études et des examens](#). Plus de précisions sur les modalités propres à chaque unité d'apprentissage sont disponibles dans leur fiche descriptive, à la rubrique « Mode d'évaluation des acquis des étudiants ».

En ce qui concerne les évaluations, elles s'effectuent généralement sous la forme d'un examen. Les examens sont écrits ou oraux. Ils portent non seulement sur la connaissance de la matière mais également sur la capacité de l'étudiant-e à se l'approprier et à l'appliquer à des objets non vus au cours.

Trois sessions d'examens sont organisées au cours de l'année académique: en janvier, en juin, en août-septembre. Au 1er bloc annuel standardisé, les examens de la session de janvier qui n'auraient pas été réussis peuvent être représentés jusqu'à deux fois: en juin et en septembre.

MOBILITÉ ET INTERNATIONALISATION

Le programme de bachelier en sciences politiques à horaire décalé ne prévoit pas la possibilité de suivre un ou plusieurs quadrimestres de cours à l'étranger.

FORMATIONS ULTÉRIEURES ACCESSIBLES

Le programme de bachelier en Sciences politiques: orientation générale donne un accès direct aux masters suivants organisés en Fédération Wallonie-Bruxelles :

Master 120

- [Master \[120\] en sciences politiques, orientation générale](#)
- [Master \[120\] en sciences politiques, orientation relations internationales](#)
- [Master \[120\] en administration publique](#)
- [Master \[120\] en études européennes](#)
- [Master \[120\] en sciences de la population et du développement](#)
- [Master \[120\] en sciences du travail \(horaire décalé\)](#)

Master 60

- [Master \[60\] en sciences politiques, orientation générale](#)
- [Master \[60\] en sciences du travail \(horaire décalé\)](#)

Certains de ces masters sont organisés à horaire décalé.

Masters accessibles à l'UCLouvain

- [Master \[120\] en sciences politiques, orientation relations internationales](#) (Louvain-la-Neuve)
- [Master \[120\] en administration publique](#) (Louvain-la-Neuve)
- [Master \[120\] en études européennes](#) (Louvain-la-Neuve)
- [Master \[120\] en sciences de la population et du développement](#) (Louvain-la-Neuve)
- [Master \[120\] en sciences du travail \(horaire décalé\)](#) (Louvain-la-Neuve)
- [Master \[60\] en sciences du travail \(horaire décalé\)](#) (Louvain-la-Neuve)
- [Master \[60\] en sciences politiques, orientation générale \(horaire décalé\)](#) (Mons)
- [Master \[120\] en administration publique \(horaire décalé\)](#) (Mons)
- [Master \[120\] en sciences politiques, orientation générale \(horaire décalé\)](#) (Mons)

GESTION ET CONTACTS

L'administration facultaire

02 211 78 09 - espo-hd-slb@uclouvain.be

Bureau : Marais 119 - 3e étage - bureau 3002

Dérogation pour non-finançabilité

La [demande de dérogation](#) doit être introduite le 30 septembre au plus tard à l'adresse suivante : derogation-inscription-slb@uclouvain.be.

Gestion du programme

Faculté

Entité de la structure

Dénomination

Secteur

Sigle

Adresse de l'entité

SSH/ESPB

Faculté des sciences économiques, sociales, politiques et de la communication Saint-Louis ([ESPB](#))

Secteur des sciences humaines ([SSH](#))

ESPB

Boulevard du Jardin Botanique 43 - bte

1000 Bruxelles

Mandat(s)

- Doyen : Abraham Franssen

Responsable académique du programme: [Amandine Orsini](#)

Jury

- Président: [Yannick Vanderborght](#)
- Secrétaire: [Amandine Orsini](#)
- Troisième membre: [Karine Dejean](#)